

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

CTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du Lundi 15 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



Repas et fournitures scolaires, les écoles paniquent

ENSEIGNEMENT

Les écoles commencent déjà à préparer la rentrée scolaire qui s'accompagne de nombreux changements.

L'année n'est pas encore terminée mais certains parents arpentent déjà le rayon des affaires scolaires. "Je peux me permettre d'acheter ce qu'il faut pour ma fille. Donc, si je peux soulager un peu l'école et aider des familles plus défavorisées, je le fais", confie Valérie.

Plusieurs écoles préparent la rentrée et font état de choix cornéliens entre l'obligation légale de la gratuité scolaire et la réalité des finances. "Le gouvernement de la FWB a récemment décidé d'instaurer cette gratuité jusqu'à la 5^e primaire incluse tout en réduisant de 2/3 ce subside. Concrètement, chaque école va percevoir 20,46 € par an par enfant de maternelle (62,58 € auparavant) et 24,52 € par an par enfant de P1 à P5 (79,43 € auparavant). Cette diminution importante rend dorénavant impossible, pour nos écoles, de fournir l'ensemble du matériel requis pour une année scolaire complète", fait savoir une école bruxelloise, par courrier, qui demande aux parents s'ils souhaitent fournir eux-mêmes le matériel scolaire à leur enfant ou que l'école s'en charge.

Les directions du fondamental libre tiennent un discours similaire.

Il y a aussi du changement au niveau des repas scolaires. Du côté de La Louvière, les écoles communales se retrouvent dans l'obligation de mettre fin au repas chaud gratuit. "Le financement qui était jus-

qu'à présent octroyé ne sera plus reconduit, avertissent les directions. Malgré les nombreuses démarches entreprises et l'analyse de plusieurs solutions alternatives, aucune organisation ne permet aujourd'hui de garantir un service de qualité, fiable et financièrement soutenable pour l'ensemble des écoles communales."

■ Stigmatisation ?

Pour la cheffe de groupe Ecolo à la FWB, Bénédicte Linard, "c'est scandaleux. Ce qu'on craignait en est train d'arriver. Les écoles sont acculées à devoir faire des choix. La ministre a diminué fortement les moyens qui permettaient à 400 écoles d'offrir un repas gratuit. Les moyens de fonctionnement ont aussi diminué. Toutes ces mesures touchent à chaque fois les familles les plus précarisées. On fait payer aux enfants la situation de leur parent alors que gratuité est un outil de non-stigmatisation et est inscrite dans la Constitution"

Autre risque de ces "choix idéologiques" pour des "économies de quelques millions sur le dos des écoles", le retour de la boîte à tartines vide. "Il faut faire marche arrière. Ça va devenir un enseignement encore plus inégalitaire."

■ Monitoring de la gratuité

Selon la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), le mécanisme d'appel à projet annuel

pour des repas gratuits sains et équilibrés est administrativement lourd, instable et chronophage. La réforme vise à stabiliser les repas gratuits et à les rendre plus soutenables dans la durée. "Ce qui disparaît, c'est le mécanisme d'appel à projets, pas le budget. Une enveloppe spécifique de plus de 21 millions € (sous-utilisés puisque seuls 16 millions étaient dépensés) était mobilisée. Désormais, 13 millions € sont injectés dans les moyens de fonctionnement des écoles ordinaires liés à l'encadrement différencié et 1 million dans les dotations et subventions des écoles spécialisées", détaille la ministre. "Nous avons aussi augmenté de près de 70 %, par rapport à l'année dernière (soit 18,9 millions € au total), l'ensemble des enveloppes des moyens complémentaires octroyés dans le cadre de l'encadrement différencié au fondamental."

11 millions seront aussi directement injectés dans les moyens de fonctionnement des écoles pour des fournitures scolaires. Les moyens de fonctionnement des écoles (hors WBE) sont augmentés de 5 millions chaque année, jusqu'en 2034. "Sur cette base, les écoles ont toujours bel et bien la possibilité d'organiser des repas gratuits ou de distribuer des fournitures scolaires, poursuit Valérie Glatigny. Le gouvernement a également instauré un mécanisme de monitoring, tant pour la gratuité des fournitures que pour les repas gratuits afin de pouvoir disposer des informations nécessaires à l'évaluation de ce nouveau système."

Zhen-Zhen Zveny



■ Certaines écoles annoncent déjà qu'elles ne pourront plus proposer de repas scolaire gratuit. © SHUTTERSTOCK/MAKEDOTTA

"On va perdre des élèves": Les académies s'inquiètent de la fin de la gratuité

BORINAGE

À Frameries comme à Quaregnon, on redoute les conséquences de la réforme.

A partir de la rentrée de septembre 2026, les enfants de moins de 12 ans devront s'acquitter d'un droit d'inscription pour fréquenter les académies de musique, de théâtre, de danse ou d'arts plastiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. La réforme s'inscrit dans le cadre d'économies budgétaires souhaitées par la FWB.

Chez nous, les académies craignent un recul des inscriptions et, à terme, des conséquences sur l'emploi. À Quaregnon, où l'académie rayonne également dans plusieurs implantations scolaires de la région, l'inquiétude est palpable.

"Nous sommes persuadés qu'il y

aura des pertes d'élèves, notamment au niveau des sections, où des enfants suivent des cours de musique, de danse ou d'arts de la parole après les heures de classe. Si les parents doivent payer, nous savons déjà que certains seront en difficulté et que nous perdrons une partie de ces élèves", explique Laurent Nazet, éducateur et délégué syndical.

■ Une estimation de 150 élèves

L'établissement estime qu'environ 150 élèves pourraient manquer à l'appel sur les quelque 820 inscrits actuels. "Ce n'est qu'une estimation sur bases des retours que nous avons déjà des parents et des élèves." Pour lui, les conséquences pourraient dépasser la simple

baisse des inscriptions et toucher l'emploi. "La FWB affirme qu'il n'y aura pas de pertes d'emploi, mais aujourd'hui personne ne connaît réellement les conséquences de cette mesure."

"Aujourd'hui personne ne peut mesurer l'impact de cette réforme. Nous sommes dans le flou."

Le représentant syndical pointe également la réalité sociale du territoire. "Nous sommes dans une région où tous les publics ne sont pas favorisés. On risque de retrouver des enfants derrière une tablette ou devant la télévision plutôt qu'à faire de la musique, du chant ou du théâtre."

À Frameries, où l'Académie de musique et des arts de la parole de La Bouverie accueille chaque année plusieurs centaines d'élèves, la

prudence est de mise. "L'impact est difficilement mesurable aujourd'hui", reconnaît la directrice, Laurence Leleux. "Les élèves déjà inscrits ont pris goût aux cours et devraient poursuivre leur parcours. Nos inquiétudes concernent surtout les nouveaux inscrits. Cette mesure risque de constituer un frein à l'entrée dans l'académie."

L'établissement estime qu'entre 8 et 10% des enfants pourraient renoncer à s'inscrire, particulièrement les plus jeunes publics.

■ Dans l'incertitude

Au-delà des chiffres, c'est surtout le manque de visibilité qui préoccupe la directrice. "Nous sommes dans l'inconnu. La ministre a annoncé une évaluation en octobre, mais à ce moment-là, toutes les inscriptions seront clôturées. On pourra constater les dégâts éventuels, mais plus les empêcher."

Elle regrette également une concertation jugée insuffisante. "Nous avons été reçus, mais nous n'avons pas été entendus. Nous avons formulé des contre-propositions qui permettaient de réaliser des économies tout en préservant certains publics, notamment les plus jeunes. Beaucoup font pourtant carrière grâce à l'académie."

Les inscriptions pour la prochaine année académique débiteront dans les prochains jours. C'est à ce moment-là que les académies commenceront à mesurer concrètement l'impact de la réforme.

Emeline Bertier



■ Les académies de Quaregnon et Frameries s'inquiètent des effets de la réforme. © D.R.

De l'horeca dans la salle des guichets

BINCHE

L'appel à intérêt lancé par la SNCB a porté ses fruits. La reconversion de l'ancienne salle des guichets se précise et devrait bientôt être confirmée.

Q uatre mois après avoir lancé un appel à manifestation d'intérêt pour imaginer l'avenir de l'ancienne salle des guichets, la SNCB franchit une nouvelle étape dans le dossier. Le bâtiment emblématique de la gare de Binche, dont les guichets ont fermé en 2021, pourrait bientôt accueillir un concept de restauration ou de débit de boissons.

L'appel à idées, clôturé le 15 avril dernier, a manifestement porté ses fruits. *"Une consultation de marché est en cours de rédaction"*, indique le porte-parole de la SNCB. Et la direction semble déjà avoir une idée assez précise de l'orientation qu'elle souhaite donner au projet. *"Sur la base des réactions reçues et compte tenu des caractéristiques du site, la future consultation du marché concernera un concept de food & beverage."*

"La future consultation du marché concernera un concept de food & beverage."

Autrement dit, les 72 m² de l'ancienne salle des guichets pourraient se transformer en café, petite restauration ou autre établissement horeca destiné à faire vivre davantage ce lieu de passage quotidien. Une perspective qui n'a rien d'anodin dans une gare où transitent près de 5 000 voyageurs par semaine.

Lors du lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, la SNCB s'était montrée très ouverte quant aux projets envisageables. Commerce de proximité, activité artisanale, service aux navetteurs ou initiative associative figuraient parmi les pistes évoquées. Les retours reçus ont finalement orienté la réflexion vers un concept davantage tourné vers la convivialité.

■ Rendre une fonction aux espaces inoccupés

Cette démarche s'inscrit dans le programme "La Vie en Gare!", prévu par le contrat de service public de la SNCB. L'objectif est de redonner une fonction aux espaces inoccupés des bâtiments voyageurs, particulièrement dans les gares locales. Au-delà de la simple valorisation immobilière, l'ambition est aussi de renforcer l'attractivité des quartiers de gare, d'y créer davantage d'animation et, indirectement, d'améliorer le sentiment de sécurité.

La SNCB précise d'ailleurs qu'elle continue à travailler en concertation avec les autorités locales afin de favoriser des projets utiles tant aux voyageurs qu'aux riverains. À Binche, la prochaine étape sera donc la publication de la consultation de marché, qui permettra de sélectionner un candidat capable de donner une nouvelle vie à cet espace resté vide depuis cinq ans. Suite au prochain épisode, donc.

Grégoire Lallieu



■ Les guichets de la gare de Binche ont été fermés en 2021. © SNCB



BRAINE-LE-COMTE

Les animaux à l'honneur lors d'une journée au profit de Life For Cats

Balade canine, démonstrations, stands et animaux à l'adoption : Braine-le-Comte organisera le 28 juin une journée consacrée au bien-être animal au profit de l'ASBL Life For Cats.

Rendez-vous à la salle du Scaubecq, chemin de Mariemont, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie. On commence par une balade canine de 5,5 km (départs libres entre 9h et 16h) accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes. Plusieurs points

d'eau destinés aux chiens sont prévus. Les visiteurs ne possédant pas de chien pourront également prendre part aux animations proposées.

Des stands réuniront des asbl ainsi que des professionnels des soins et du bien-être animal. Les visiteurs pourront découvrir des pratiques comme la médiation, le massage animalier ou la zoothérapie.

Des démonstrations sont prévues autour de la recherche d'animaux disparus à l'aide de drones et de chiens renifleurs. Un quiz et un atelier grimage pour les

enfants compléteront le programme. Un bar et un espace de petite restauration seront également installés sur le site. La participation à la balade est fixée à 2 € par chien. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'ASBL Life For Cats, active dans le sauvetage et la protection des chats dans la région du Centre. La journée permettra aussi au public de rencontrer des chats et chiens à la recherche d'un foyer et de mieux comprendre le travail mené par les refuges et associations. ■

L'abbé Émery Kenda nouveau doyen de Soignies

À partir de septembre, l'abbé Émery Kenda prendra la tête du doyenné de Soignies. Ancien vicaire à Binche-Estennes puis doyen à Gosselies, il entend d'abord apprendre à connaître la région avant de lancer de nouveaux projets.

LORE THOUVENIN

Soignies s'apprête à accueillir un nouveau doyen. En septembre, l'abbé Émery Kenda prendra ses fonctions comme curé de Soignies et doyen de la région pastorale. Une nomination qu'il dit accueillir avec humilité. « Dans l'Église, la mission, on la reçoit, on ne se la donne pas. Je dis toujours : « Tout est grâce ». Nous sommes toujours des gens appelés à se mettre en chemin, et pas à s'installer définitivement. La mission a été une surprise pour moi, alors je l'accepte et je l'accueille », confie-t-il.

DE BINCHE À GOSSELIES

S'il découvre aujourd'hui Soignies, l'abbé n'est pas totalement étranger à la région du Centre. Originaire du Congo et

En septembre 2017, l'abbé Kenda est nommé doyen de Gosselies. Il y accompagne la création de l'unité pastorale refondée Saint-Mutien-Marie, qui rassemble quinze églises réparties sur les communes de Pont-à-Celles, Les Bons-Villers et Gosselies.

UNE VILLE À DÉCOUVRIR

À Soignies, le nouveau doyen retrouvera également quinze églises. Il exercera comme curé de l'entité. Il l'admet : il ne connaît pas très bien les terres de Saint-Vincent. « J'avais entendu parler du Tour Saint-Vincent, mais je n'y ai jamais assisté. Je vais découvrir ! J'ai appris qu'il se fait depuis les années 1300, environ... » Comme



La Collégiale Saint-Vincent. © LT

à Binche-Estennes et Gosselies, « J'aime toujours d'abord m'impliquer. Je suis là, je vois, et après je peux faire émerger un projet pastoral. Si je viens avec un projet déjà prêt, cela ne va peut-être pas intéresser les gens. » Au-delà de Soignies, il sera aussi doyen pour l'ensemble de la région pastorale du Centre, un rôle qu'il voit comme celui d'un « modérateur ».

« **CONSTRUIRE ENSEMBLE** »

arrivé au diocèse de Tournai en 2013 après des études de théologie à Louvain-la-Neuve, il a passé quatre années comme vicaire dans l'unité pastorale de Binche-Estinnes. Une période durant laquelle il s'est rapidement intégré à la vie locale.

Installé en face de l'église du Sacré-Cœur à Binche, il a découvert en première loge, grâce à son voisin, comment on bourre un Gille. Ses contacts lui permettent de vivre le carnaval en son cœur : « Je pouvais parfois me mettre au milieu du cortège, faire des photos et apprécier. » Il participait aussi régulièrement aux activités des Patros, qui réunissaient une centaine d'enfants chaque dimanche. « Je jouais avec les enfants, je partais au camp avec eux, je faisais un peu de football aussi avec eux, c'était agréable. Je me suis senti à l'aise, accueilli et intégré. »

”

« J'ai entendu parler du Tour Saint-Vincent, mais je n'y ai jamais assisté. Je vais découvrir ! »

A quelques mois de son arrivée, l'abbé dit déjà percevoir des signes encourageants à travers les messages qu'il reçoit de Sonégiens. « Je vois qu'il y a des gens prêts à m'accueillir pour que nous puissions ensemble construire ou continuer la mission qui a commencé à Soignies, avec la participation et

l'apport de tout le monde, aussi bien des fidèles que des autres Sonégiens et Sonégiennes. Mettons

nos énergies, nos réflexions, notre savoir-faire en commun, parce que les chrétiens n'ont pas un monde à part.

Dieu nous a créés pour vivre heureux, non pour être tristes. Il faut que nous puissions nous donner la main et, ensemble, avancer et construire. » ■



Une possible nouvelle grève générale à la rentrée

Les syndicats ne décolèrent pas contre les mesures prises par l'Arizona, notamment en ce qui concerne l'enseignement. Des mouvements de grève sont d'ores et déjà annoncés.

La FGTB a annoncé vouloir continuer à mener des actions de protestation contre la politique du gouvernement Arizona à la rentrée et n'exclut pas d'organiser une nouvelle grève générale. Depuis l'avènement du gouvernement de Bart De Wever, le syndicat socialiste mène de

nombreuses actions, qui vont de manifestations nationales à des grèves générales. Certains rassemblements ou actions ont lieu à la seule initiative de la FGTB tandis que d'autres rassemblent le front commun syndical.

Et cette façon de procéder se poursuivra à la rentrée et durant l'automne prochain, après les vacances scolaires, a prévenu Bert Engelaar. La secrétaire générale Selena Carbonero Fernandez et l'ensemble du Bureau fédéral de l'organisation ne disent pas



La colère gronde ! © Belga

autre chose.

La direction du syndicat a prévenu qu'une première action « musclée » aurait lieu lors de la rentrée politique en sep-

tembre. « Nous devons alors être au rendez-vous avec l'histoire de notre mouvement », a lancé Bert Engelaar.

SUCCESSION D'ACTIONS

La forme que prendra ce premier mouvement de grogne n'a pas encore été décidée. Les actions se succéderont ensuite « crescendo », d'après le syndicaliste, avec notamment une « grande action » prévue en octobre à l'occasion de la déclaration de politique générale du Premier ministre lors de la rentrée parlementaire.

Une autre « grande action » devrait se tenir d'ici la fin de l'année, en novembre ou décembre. « Cela pourrait être une grande manifestation. Une grève générale a également été évoquée », a laissé entendre le président de la FGTB. « Espérons que ce soit en front commun. »

Pour le syndicat, les gouvernements de droite au pouvoir créent une « inégalité organisée » par leurs politiques, et le syndicat socialiste doit constituer une « force d'opposition ». ■

LE MINISTRE DESQUESNES VEUT UNIFORMISER LA TAXATION DES PISCINES PRIVÉES

Près d'une commune sur cinq en Wallonie taxe les détenteurs d'une piscine domestique. Mais les règlements varient fortement d'un endroit à l'autre.



YANNICK HALLET

Journaliste

L'annonce d'une taxe annuelle de 555 euros par la Ville de Charleroi sur les piscines privées a suscité l'émotion jusqu'au parlement de Wallonie. Interpellé, le ministre régional des Pouvoirs publics, François Desquesnes (Les Engagés), a souligné, qu'a priori, un bassin démonté pendant l'hiver n'était pas concerné par cette imposition. « Une quarantaine de communes wallonnes ont voté un tel règlement taxe sur les piscines privées. Beaucoup d'entre elles ont fait le choix de préciser certaines limites », précise le ministre.

Il donne quelques exemples pour appuyer son propos. La ville de Binche exonère les piscines en kit ou non permanentes. Celle de Sambreville limite la taxe aux piscines privées permanentes dont le démontage est im-

possible. À Thuin, les piscines posées sont exclues du champ de la taxe. À La Louvière, ne sont taxées que les piscines durables avec ancrage et tuyaux incorporés au sol. À Wellin, sont exoné-



« Afin d'aider les communes, il est utile de prévoir un règlement-type de taxe sur les piscines »

rées les piscines en kit ou présentant un caractère non permanent.

En clair, beaucoup de communes définissent assez strictement la taxe mais avec des nuances dans la définition de la permanence de

l'installation. Pour François Desquesnes, le constat est clair : « Il y a une très grande diversité des règlements-taxes communaux et une forte variabilité dans la définition du périmètre précis de ce qui est taxé dans chaque commune ». Dès lors, il veut un peu plus de clarté : « Afin d'aider les communes dans leur travail, il apparaît utile que l'administration wallonne prévoit un règlement-type de taxe sur les piscines. Je lui ai donc demandé de réaliser ce travail pour la prochaine circulaire budgétaire ».

Dans sa réponse, le ministre wallon rappelle un principe du droit fiscal : la proportionnalité entre le niveau de la taxe et la valeur intrinsèque de la piscine. Les montants réclamés varient fortement d'une administration à l'autre. Ainsi, les habitants de Stavelot doivent débours 150 € par an pour une superficie maximale de 100 m² (soit l'équivalent de 5 m sur 20), contre 175 € à Profondeville (sauf

si la piscine a une profondeur inférieure à 1,2 m et une superficie de moins de 20 m²) et 185 € à Soumagne (gratuit si moins de 10 m²). À Binche, le tarif est fixé à 247 € sauf si la piscine fait moins de 10 m², ce qui est un poil moins cher qu'Amay (250 € jusqu'à 100 m² mais dispense jusqu'à 17,5 m²). Marchin réclame aussi 250 € jusqu'à 100 m².

DISON RIME AVEC PRÉCISION

Cela se corse si on habite Brunehaut avec 300 € entre 10 et 50 m² et 450 € entre 51 et 100 m². Tournai applique la même grille avec 370 € de 10 à 50 m² et 550 entre 50 et

100 m². À Ottignies, tout le monde paie 315 € jusqu'à 100 m², tout comme à Wellin.

Notons qu'à Oupeye, la facture s'élève à 421,03 € mais uniquement au-delà de 35 m² (soit plus de 5x7 m). À Dison, on aime la précision. La commune a établi la grille suivante : 50 € de 10 à 15 m², 100 € de 15 à 30 m², 300 € de 30 m² à 50 et 450 € de 50 à 100 m². Ces montants seront indexés chaque année. Avec l'indexation, comptez 546,47 € à La Louvière. Un beau budget... ■



Piscine privée temporaire ou permanente à taxer : le ministre Desquesnes voudrait créer un règlement-type. © iStock

Le spectre d'un nouveau choc énergétique fait exploser les ventes de chaudières à pellets

Face aux tensions géopolitiques et aux craintes d'une nouvelle flambée des prix de l'énergie, de plus en plus de ménages cherchent des solutions pour reprendre le contrôle de leur facture.

Entre les tensions géopolitiques internationales et les incertitudes qui pèsent sur les marchés de l'énergie, de nombreux ménages belges craignent une nouvelle envolée des prix du gaz et du mazout. Une inquiétude qui se traduit déjà dans les choix de chauffage de certains propriétaires.

Ainsi, selon ÖkoFEN, spécialiste des chaudières à pellets et leader du marché au Benelux, « les ventes de ces installations ont doublé ces derniers mois ». Un engouement porté par une volonté croissante des ménages de reprendre le contrôle de leur facture énergétique. Le

François Stache, à Jemeppe-sur-Sambre. Depuis cinq ans, il vit avec son épouse et leurs deux enfants dans une maison datant des années 1960 qu'ils ont progressivement rénovée.

« La chaudière avait plus de 40 ans et devait être remplacée de toute urgence », explique-t-il. Au moment de choisir un nouveau système de chauffage, la famille a écarté l'option de la pompe à chaleur pour privilégier une chaudière à pellets. « Avec une chaudière à pellets, nous avons pu conserver tous les radiateurs



Jean-François Stache, un habitant de Jemeppe-sur-Sambre, a fait son choix. © D.R.

raconte Jean-François Stache. Un avantage important au moment des travaux. « Nous n'avons, par exemple, pas dû casser les sols pour installer un

sensibles aux fortes fluctuations de prix que ceux des combustibles fossiles », affirme-t-il.

La famille estime aujourd'hui

Le choix de la famille Stache repose enfin sur des considérations environnementales.

L'ARGUMENT ÉCOLOGIQUE

prix varie sensiblement d'un modèle à l'autre, à partir de 13.000 euros environ.

Pour les propriétaires qui souhaitent remplacer une ancienne chaudière sans entreprendre de lourds travaux de rénovation, la solution séduit. Contrairement à certaines alternatives nécessitant des transformations importantes de l'habitation, la chaudière à pellets peut être installée en conservant une grande partie du système de chauffage existant, notamment les radiateurs.

C'est le choix qu'a fait Jean-

”

« Avec une chaudière à pellets, nous avons pu conserver tous les radiateurs existants ainsi qu'une grande partie de l'installation »

Jean-François Stache

existants ainsi qu'une grande partie de l'installation. Nous avons uniquement dû remplacer la chaudière au mazout par une chaudière à pellets»,

chauffage par le sol et nous avons pu continuer à vivre dans la maison pendant les travaux de rénovation.» Selon lui, la pompe à chaleur reste davantage adaptée aux habitations très bien isolées ou aux nouvelles constructions.

DE BELLES ÉCONOMIES

L'aspect financier a également pesé dans la balance. «Non seulement l'installation d'une chaudière à pellets était moins chère que celle d'une pompe à chaleur mais les coûts de combustible sont aussi nettement plus faibles et surtout moins

ses dépenses annuelles en pellets de bois à environ 1.500 euros. «Au prix actuel du mazout, nous dépenserions en moyenne environ 2.500 euros par an. Cela représente une différence d'environ 1.000 euros par an ! »

Au-delà des économies potentielles, c'est aussi la stabilité des coûts qui attire de plus en plus de ménages. Dans un contexte marqué par l'incertitude sur les marchés de l'énergie, beaucoup cherchent avant tout à éviter les mauvaises surprises sur leur facture de chauffage.

« Les pellets sont un combustible renouvelable et produit localement. Une pompe à chaleur nécessite quant à elle de l'électricité », souligne Jean-François.

Alors que de nombreux Belges s'interrogent sur la meilleure manière de chauffer leur logement dans les années à venir, le succès actuel des chaudières à pellets montre qu'une partie des propriétaires privilégie des solutions permettant de maîtriser davantage leur budget énergétique et de réduire leur dépendance aux combustibles fossiles. ■

LE SOIR

Six Belges sur dix ont adapté leur conduite à cause des prix de l'énergie

Le prix des carburants a atteint des sommets en mars, avant de se maintenir assez haut en avril et mai. Au point d'inciter les Belges à modifier leurs habitudes, selon notre Grand Baromètre Ipsos – « Le Soir » – RTL Info – « Het Laatste Nieuws » – VTM.

GIL DURAND

Cela n'aura pas échappé aux automobilistes : depuis le début de la guerre en Iran, le prix des carburants à la pompe s'est envolé, tant pour l'essence (+15 % par rapport à il y a un an) que pour le diesel (+20 %).

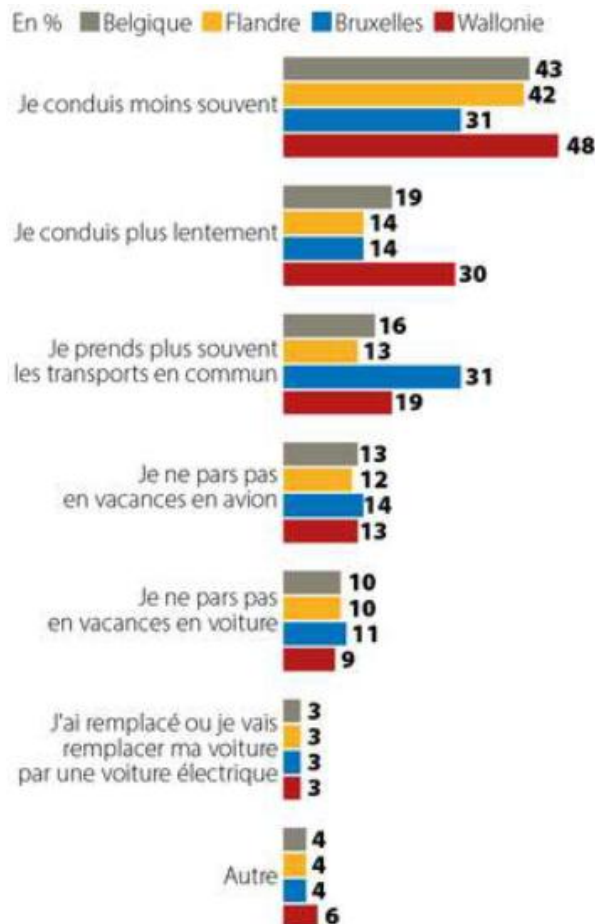
Plutôt que d'attendre un apaisement dans la région et un retour hypothétique – au moins à court terme – à la « normale » dans les stations-service, les Belges disent avoir pris leurs dispositions : 63 % des personnes interrogées dans le Grand Baromètre Ipsos – *Le Soir* – RTL Info – *Het Laatste Nieuws* – VTM ont adapté leur comportement sur la route, que ce soit en roulant moins souvent (43 %) ou plus lentement (19 %), voire en utilisant davantage les transports en commun (16 %). La tendance est plus nette encore en Wallonie, où la voiture est privilégiée pour plus de huit déplacements domicile-travail sur dix : sur les 72 % des Wallons qui affirment avoir adapté leur conduite, 48 % disent avoir roulé moins souvent, 30 % moins vite ou et 19 % déclarent s'être tournés vers les transports en commun.

A quel point les Belges ont-ils adapté leur comportement routier ? Difficile à estimer. Les données récoltées par l'application d'assistance routière Coyote auprès de ses 1,65 million d'utilisateurs en Benelux ont montré que les promesses de moins rouler n'ont pas été faciles à tenir sur le long terme : après une baisse globale en mars (déplacements, distance, vitesse...), les chiffres sont revenus « dans la moyenne » dès le mois d'avril.

Ces difficultés ressortaient également d'une enquête d'Ethias qui concluait que, si les Belges étaient prêts à faire évoluer certaines habitudes, tous n'avaient pas les mêmes possibilités de les tenir.

Adaptez-vous votre comportement de consommation en raison des prix élevés du carburant ?

Si oui : comment adaptez-vous votre comportement ?



Depuis le début de la guerre en Iran, le prix des carburants à la pompe s'est envolé. © PIERRE-YVES THIENPONT.

Eolien coopératif : l'énergie verte entre les mains des citoyens

En Wallonie, 5 % de la production éolienne provient d'une coopérative citoyenne. Pas moins de 25.000 personnes ont décidé d'investir dans le renouvelable coopératif, motivées par ce modèle économique local en phase avec la transition énergétique.

ADRIEN ALOST (ST.)

Investir dans l'énergie éolienne, c'est le projet dans lequel des milliers de Wallons et Wallonnes se sont engagé(e)s ces dernières années, notamment auprès de coopératives citoyennes de production et de distribution d'énergie renouvelable. « J'ai développé une confiance solide que je n'aurais jamais accordée à d'autres fournisseurs », explique Catherine Minguet, gérante d'une épicerie à Spa et membre du réseau Cociter depuis neuf ans.

Comme 15.000 autres personnes, elle a décidé d'investir dans cette coopérative wallonne pour développer et utiliser une énergie renouvelable locale et citoyenne.

Cociter fournit depuis 2012 une électricité verte de ses coopérateurs-producteurs à ses coopérateurs-consommateurs. Un « circuit court de l'électricité » en quelque sorte. Pour Raphaël Bitsch, professeur de yoga à Ambresin, également coopérateur chez Cociter, investir dans une coopérative lui permet de consommer « une énergie verte sûre » tout en étant « gagnant lors des crises énergétiques ». Pour les deux coopérateurs, l'énergie locale, citoyenne et durable est donc source de satisfaction.

Et ils sont de plus en plus à rejoindre le mouvement. En 2025, la fédération REScoop Wallonie comptait 25.000 coopérateurs de l'énergie renouvelable à travers la région, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Et le nombre de membres de ce réseau n'a cessé de croître : regroupant près de 5.000 personnes dans neuf coopératives à son lancement en 2014, il se compose aujourd'hui de cinq fois plus de membres répartis dans 24 organisations. La production d'électricité renouvelable coopérative en Wallonie est issue à 89 % de l'éolien, et elle a permis d'alimenter l'équivalent de 43.000 ménages. Au sud du pays, « 5 % des éoliennes installées appartiennent à des coopératives citoyennes », indique Fabrice Collignon, coordinateur de REScoop Wallonie. Il ajoute que, malgré le

faible engouement affiché du gouvernement wallon actuel pour la participation citoyenne, le réseau « grandit, s'enracine, et prouve chaque année un peu plus que la transition énergétique peut se faire avec les citoyens. »

Augmenter l'approbation sociale

Pour soutenir cette transition, la question de la production d'énergie citoyenne est cruciale. Créée en 2011, la coopérative Nosse Moulin à Gembloux a construit deux éoliennes grâce à du capital levé auprès de plus de 1.700 coopérateurs. Son président, Nicolas Schul, souligne le caractère vertueux du fonctionnement coopératif : « On vend l'électricité en dessous des prix du marché, à un prix qui nous permet de couvrir nos frais opérationnels et les bénéfices sont reversés en partie en dividende à nos coopérateurs ou pour financer d'autres projets de transition énergétique locaux. » Pour lui, l'objectif principal n'est pas tant le bénéfice financier que le fait que l'énergie « soit produite et consommée par nos coopérateurs à un prix qui est maîtrisé, connu et juste. »

Outre la production d'énergie elle-même, les coopératives doivent assumer un lourd travail administratif et de conscientisation avant la mise en œuvre d'un projet. Les démarches sont souvent « compliquées », « longues » et « parfois contestées » pour obtenir un permis, explique Guillaume Bernard, chargé de projet chez Nosse Moulin, et il y a « beaucoup de travail à faire pour expliquer correctement les projets et leurs impacts » et, ainsi, diminuer la résistance locale face à l'implantation d'éoliennes. « Pour moi, là où le bât blesse, c'est vraiment l'acceptabilité et la compréhension de l'énergie éolienne », complète-t-il. Inclure les citoyens dans les projets permettrait donc d'augmenter l'approbation sociale de ces projets et d'accélérer leur mise en œuvre.

Troisième acteur

Nicolas Schul rappelle que « si on regarde les projections pour 2050, on va devoir multiplier les infrastructures d'énergie renouvelable ». Alors que le gouvernement fédéral a décidé d'abandonner l'obligation d'inclure les citoyens dans les futurs projets éoliens en mer du Nord – ce n'est plus une condition à remplir pour pouvoir répondre au nouvel appel d'offres pour la première concession du parc Princesse Elisabeth –, « comment les citoyens peuvent-ils jouer un rôle plus important » dans le développement d'une énergie durable et de proximité, se demande-t-il. « Il y a de plus en plus de gens qui se posent des questions et qui pensent que, du point de vue stratégique et de la résilience, c'est intéressant d'investir dans la production d'électricité. Je pense que c'est le rôle du citoyen d'être le troisième acteur, aux côtés des industriels et de l'Etat, pour s'occuper du domaine stratégique de la production d'électricité en Belgique », conclut-il.

Guillaume Bernard appuie en indiquant que « la part de citoyens qui nous soutient augmente, les capitaux investis augmentent et la production d'énergie au sein des coopératives wallonnes augmente. C'est un modèle qui attire les gens soit par l'éthique soit par le modèle économique. »



L'IFDH craint la régression des droits sociaux en Belgique

L'Institut fédéral des droits humains (IFDH) présente ce lundi son rapport annuel. Il est consacré au « standstill », ce principe juridique qui protège les droits sociaux et encadre les réformes le concernant. Le rapport avance une série de recommandations.

PASCAL LORENT

Les politiques menées préservent-elles les droits sociaux ? Ou pas ? La question figure au cœur du rapport annuel de l'Institut fédéral des droits humains (IFDH) publié ce lundi et qui sera présenté ce mardi en commission de la Justice de la Chambre. Ce bilan annuel revient en effet sur les réformes menées au cours de l'année écoulée et sur une notion juridique souvent invoquée par les syndicats et l'opposition : le « standstill », c'est-à-dire le maintien et la protection des droits sociaux.

« L'IFDH a, à plusieurs reprises et avec d'autres institutions indépendantes, alerté sur les risques que ces réformes législatives, menées en 2025 et 2026, portent atteinte aux droits sociaux », lit-on dans le rapport. « Une telle atteinte constituerait une violation de la Constitution et des engagements internationaux de la Belgique. »

Les récentes réformes représenteraient donc une atteinte aux droits sociaux des citoyens ? Martien Schotsmans, directrice de l'IFDH, ne répond pas formellement par l'affirmative mais apporte une série de précisions : « Ce principe de "standstill" n'est pas absolu. Il permet d'apporter des modifications aux droits sociaux. Mais il faut examiner si ce changement ne va pas engendrer une régression significative de ceux-ci. » Et, rappelle-t-elle, il revient au Conseil d'Etat ou à la Cour constitu-

sement bâcler. En effet, la plupart des réformes proposées ne se basent pas sur des études d'impact. On se souvient notamment que la réforme du droit aux allocations de chômage avait négligé le sort des aidants proches, avant de découvrir les conséquences de celle-ci pour ce public particulier. « Il y a une obligation légale de réaliser des études d'impact pour les projets de loi », poursuit-elle. « Mais, souvent, elles ne sont pas très approfondies. On ne prend pas en compte, par exemple, l'effet cumulatif des différentes réformes ou les conséquences de celles-ci sur les publics qui ne sont pas directement concernés par la réforme. »

Abus de l'urgence

Ainsi, mentionne le rapport, « la perte des allocations de chômage d'une mère cohabitante provoque une perte de revenus de 700 euros net qui affecte directement l'ensemble du ménage formé avec un partenaire qui travaille à temps plein et un enfant. » Autre exemple : un parent qui travaille et perçoit une pension alimentaire d'une personne basculant du chômage vers le CPAS perdra la totalité ou une partie de cette pension, ce qui affectera sa situation et celle de son enfant.

nement fédéral est également de nature à menacer le maintien des droits sociaux : l'urgence. « Pour plusieurs de ses réformes – le chômage, la réintégration des malades de longue durée mais pas les pensions – le gouvernement a invoqué l'urgence », rappelle la directrice de l'IFDH. « Dans ce cas, le Conseil d'Etat n'a que cinq jours pour rendre un avis sur le projet de loi ; le nombre des députés qui peuvent s'exprimer lors des débats est réduit et leur temps de parole,

limité ; il n'y a pas de possibilité d'auditionner des experts. Or, pour de telles réformes, il faut prendre son temps car elles ont un impact sur la vie de nombreuses personnes en Belgique. Nous avons d'ailleurs rendu quelques avis sur la question de la procédure d'urgence », signale-t-elle.

Sans surprise, ces éléments font partie des recommandations adressées au gouvernement. Mais celui-ci les entend-il ? « Cela dépend », reconnaît Martien Schotsmans. « Parfois, nos avis sont rejoints pas ceux du

Conseil d'Etat, comme celui sur le projet de loi permettant de dissoudre et d'interdire certaines associations. Mais le gouvernement n'en tient pas compte tout le temps. Notre rôle, c'est de rappe-

Il y a une obligation légale de réaliser des études d'impact pour les projets de loi. Mais, souvent, elles ne sont pas très approfondies

Martien Schotsmans
Directrice de l'IFDH

”

tionnelle de se prononcer sur ce principe consacré par l'article 23 de la Constitution. Ainsi, souligne la directrice, lorsque le gouvernement Michel avait porté progressivement l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, la Cour constitutionnelle avait estimé que cela ne représentait pas une régression significative des droits sociaux.

« Lorsque l'objectif n'est pas légitime, ou lorsqu'il est en soi légitime mais que la mesure n'est pas pertinente pour l'atteindre, cette situation suffit à conclure que la mesure en cause viole le principe de "standstill" », rappelle l'IFDH dans son rapport. « Lorsque la mesure est légitime et pertinente pour répondre à l'objectif poursuivi, elle doit être soumise au test de proportionnalité. »

Evaluer « l'effet cumulatif des réformes »

La proportionnalité, c'est l'autre critère qui s'impose au politique. « Il faut vérifier que le recul éventuel des droits est proportionnel à l'objectif légitime qui est poursuivi par la réforme », précise Martien Schotsmans. « Invoquer l'austérité ne suffit pas et il faut démontrer que les changements pérennisent le système de protection sociale. Cela implique de s'assurer que l'impact ne sera pas démesuré sur les personnes en situation de pauvreté. Et il faut appuyer cette démonstration sur des études. »

Un exercice que les ministres

L'Institut plaide également pour que les politiques et leurs effets sur les droits sociaux soient évalués régulièrement, après l'entrée en vigueur des réformes, et que ces évaluations soient publiées.

Une autre pratique de l'actuel gouver-

ner le cadre : la Constitution, les droits humains. Et que les droits sociaux ne sont pas moins importants que les droits civils et politiques. Ils sont même essentiels pour pouvoir exercer les autres droits. »



L'Institut plaide pour que les politiques et leurs effets sur les droits sociaux soient évalués régulièrement, après l'entrée en vigueur des réformes. © BELGAIMAGE

La Libre BELGIQUE

L'ombre de François Mitterrand plane sur le PS de Paul Magnette

■ Au PS, la tentation d'une "union des gauches" avec le PTB.

Celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi [...], avec la société capitaliste, celui-là, je le dis, il ne peut pas être adhérent du Parti socialiste." Ces mots, prononcés par François Mitterrand en 1971 au congrès d'Épinay, ont marqué une génération de militants. Pour terrasser la droite gaulliste, le futur président français enjoignait les siens à s'allier au Parti communiste (PCF), première force de gauche à l'époque. Un prélude à la signature du Programme commun en 1972, puis à l'Union des gauches, qui allait mener Mitterrand à l'Élysée dix ans plus tard. Après son

arrivée au pouvoir en 1981, le président intègre les ministres communistes à son gouvernement.

Le baiser de la mort

Pour beaucoup d'observateurs, ce choix s'est révélé être un "baiser de la mort" magistral, initiant le déclin historique du PCF. Cinquante-cinq ans plus tard, le traitement mitterrandien résonne avec une acuité particulière chez plusieurs socialistes belges.

En coulisses, la réflexion stratégique percole. Un député PS, au profil plutôt social-démocrate, livre cette analyse sans fard: "Des élus des Engagés s'amuse à nous dire au sujet de l'Arizona: 'Personnellement, et nous sommes nombreux à le penser, je crois qu'il faudrait tenter l'alliance avec le PTB, au moins au niveau régional. Politiquement, ce serait

une révolution, mais aussi la seule manière de les tuer politiquement, comme l'a fait Mitterrand en 1981.'" Cette tentation de l'alliance des gauches (PS, PTB et probablement Écolo) ne fait pas l'unanimité au PS, mais elle progresse. Elle séduit les tenants de l'aile gauche, par affinité idéologique, et une partie de l'aile sociale-démocrate par pur cynisme tactique. Et le contexte électoral pousse au réalisme.

Des sondages favorables

Après la gifle de 2024, le PS redresse la tête. Selon le dernier baromètre *Le Soir*/RTL-TVI, les socialistes caracolent en tête en Wallonie avec 29% des intentions de vote, tandis que le PTB progresse à 16,8%. À Bruxelles, les troupes de Raoul Hedebouw dominent carrément les débats (24%).



Paul Magnette et Raoul Hedebouw: les présidents de deux partis feront-ils l'union des gauches, en 2029?

Parallèlement, la coalition Arizona s'essouffle et le MR est enfoncé dans une mauvaise dynamique sondagière. Si une alliance des gauches au niveau fédéral relève de l'utopie en raison du veto des partis flamands, l'idée n'a plus rien d'un tabou en Wallonie, et encore moins à Bruxelles. Depuis le scrutin, Paul Magnette cogne sans relâche sur les majorités Arizona (fédérale) et Azur (wallonne et à la Fédération Wallonie-Bruxelles). Envers le PTB, "partenaire d'opposition", le président du PS a en revanche adopté un ton plus conciliant.

"Je mentirais si je disais que l'idée d'une alliance avec le PTB ne vit pas chez nous", glisse un cadre du parti. "Les militants y sont très favorables. Cette perspective est renforcée par le fait que la gestion se passe bien dans les communes où nous gouvernons ensemble, comme à Forest ou Mons. Et à Molenbeek, les tensions viennent d'ailleurs davantage de nos propres troupes que du PTB..."

Soudés par le rejet de GLB

Nicolas Martin (PS), bourgmestre de Mons, tire lui aussi un bilan positif de sa cohabitation locale avec la gauche radicale. *"Je travaille avec une échevine du Logement (Céline De Bruyn) consciencieuse et très intelligente. Le collège communal est soudé. Nous avons aussi, il est vrai, des adversaires politiques (comme Georges-Louis Bouchez) qui nous aident à rester unis par le rejet qu'ils inspirent."* Le constat n'est pas anodin dans la bouche du maieur montois qui, à l'instar de Déborah Gérardon, Thomas Dermine ou Christophe Collignon, incarne l'aile plus centriste du parti.

Dans l'exercice du pouvoir, il ne voit pourtant pas de point de rupture majeur avec les marxistes du PTB: *"À Mons, je constate qu'ils acceptent notre modèle de développement économique basé sur l'investissement privé et une*

pas donné suite à nos questions. Pas plus que Paul Magnette qui sait qu'il a tout intérêt à entretenir l'ambiguïté. Dans nos colonnes, en décembre 2025, le Carolo se disait toutefois convaincu que le PTB refuserait toujours de prendre ses responsabilités: "Ils voient bien que l'extrême gauche s'effondre (NdLR: Syriza en Grèce et Podemos en Espagne) dès qu'elle passe de la fonction tribunitienne de la protestation à l'exercice des réalités."

"Ils sont effacés"

Pour l'heure, le président du PS semble rompre avec le sinistrisme (tendance à se déplacer toujours plus à gauche) de la campagne de 2024, en vue de reconquérir les classes moyennes. Mais ce positionnement tactique ne présage en rien des grandes manœuvres de 2029. En cas de poussée massive de la gauche radicale, les deux partis n'auront d'autre choix que de s'asseoir à la table des négociations. Une participation gouvernementale régionale exigerait pourtant du PTB une véritable révolution copernicienne.

"Le PTB ne veut pas se trouver dans une situation où les contraintes du réel viendraient contredire son discours. Ils sont montés dans les majorités communales pour prouver qu'ils pouvaient gérer, mais leur approche reste très réticente, centrée sur le symbole et le récit", analyse Malick Ben Achour (PS), échevin à Verviers et ancien député fédéral. "Ils sont là sans être là, de manière très effacée. D'un autre côté, la radicalisation de Georges-Louis Bouchez nous oblige à repenser nos alliances. Je n'ai jamais eu de tabou avec le PTB."

Mais entre le confort feutré d'un collège communal et l'exposition régionale, il y a un monde. Si les laboratoires locaux de Mons ou de Forest servent de vitrines rassurantes, l'épreuve du pouvoir régional, elle, a déjà

"Je travaille avec une échevine PTB consciencieuse et très intelligente. Le collège est soudé. Nous avons aussi des adversaires politiques (comme Georges-Louis Bouchez) qui nous aident à rester unis par le rejet qu'ils inspirent."

Nicolas Martin (PS),
Bourgmestre de Mons

gestion financière rigoureuse.” L’élus nuance le parallèle historique français avec le PS de François Mitterrand et avertit contre le risque, en voulant diminuer le PTB, d’affaiblir la gauche au bénéfice de la droite. “À titre personnel, je suis moins obsédé que d’autres par le transfert de voix du PS vers le PTB; je suis persuadé qu’on peut être forts tous les deux sans se cannibaliser. Il n’y a pas de tabou à bosser ensemble au niveau régional. Reste à savoir si eux le souhaitent vraiment... Et je n’en suis pas si sûr.”

Le piège mitterrandien

Le “piège mitterrandien” n’a par ailleurs plus, quarante ans plus tard, l’avantage de la surprise. Au PS, la plupart des observateurs estiment que les blocages viendront de l’appareil du PTB, frieux à l’idée de se frotter aux compromis du pouvoir, alors que la base du PS, et une partie de ses élus, y aspire clairement.

Contacté par *La Libre*, Raoul Hedebouw n’a

“Le PTB ne veut pas se trouver dans une situation où les contraintes du réel viendraient contredire son discours. Leur approche dans les communes reste très centrée sur le symbole.”

Malick Ben Achour (PS)

Échevin à Verviers
et ancien député fédéral

au bout, nous l’aurions fait, ce gouvernement de gauche. Les contacts étaient très avancés avec leurs négociateurs, les frères Pestieau. En 2029, la question va se poser de manière incontournable. Reste à voir si le PTB est enfin prêt à sauter dans le vide.”

Adrien de Marneffe

connu un tour de chauffe. Au printemps 2025, Ahmed Laaouej avait tenté très sérieusement de bâtir un gouvernement de gauche (PS-PTB-Écolo) en Région bruxelloise. Ce “nouveau front populaire bruxellois” avait finalement capoté suite au veto tardif de Conner Rousseau, le président de Vooruit.

Un cap symbolique franchi

“Mais le cap symbolique a été franchi”, confie un élu socialiste bruxellois. “On pouvait argumenter sur le fait qu’en 2019, les discussions wallonnes PS-PTB étaient – ou non – de façade. En 2025, à Bruxelles, c’était du réel. Si les négociations étaient allées

au bout, nous l’aurions fait, ce gouvernement de gauche. Les contacts étaient très avancés avec leurs négociateurs, les frères Pestieau. En 2029, la question va se poser de manière incontournable. Reste à voir si le PTB est enfin prêt à sauter dans le vide.”

